

Atelier « Les Ouistitis »

Règlement



ACCUEIL PRÉSCOLAIRE
ET PARASCOLAIRE

DEPUIS 2003

Secteur préscolaire

2016-2017

Atelier "Les Ouistitis" accueil préscolaire et parascolaire,
Ch. des Champs 4 1095 Lutry, 021/791.27.57
ouistitis@lesouistitis.ch www.lesouistitis.ch

Chers parents, nous vous souhaitons la bienvenue à l'Atelier « Les Ouistitis » secteur préscolaire.

Ce document vous informe de la structure d'accueil et de son fonctionnement.

GENERALITES

L'Atelier « Les Ouistitis » est une institution privée qui ne reçoit aucune subvention.

Objectifs de l'accueil préscolaire :

Offrir aux enfants : un lieu sécurisant respectant leur rythme et leurs besoins où ils pourront découvrir, explorer, créer, apprendre à travers les jeux et des ateliers : bricolage, musique, peinture, cuisine, théâtre...

Offrir aux parents : un espace d'écoute et d'échange, être partenaire afin de favoriser le bien-être de l'enfant.

Condition d'admission :

L'Atelier « Les Ouistitis » secteur préscolaire accueil des enfants domiciliés sur la commune de Lutry ou à l'extérieur, âgé de 3 ans jusqu'à la scolarisation. La fréquentation est de 1 à 5 fois par semaine.

Jours et heures d'ouverture :

L'Atelier « Les Ouistitis » est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30. Ouverture le mercredi uniquement si il y a plus de 6 enfants inscrits par tranche horaire (matin, après-midi, journée).

Il est ouvert durant toutes les vacances scolaires sauf entre Noël et Nouvel an, 1 semaine au mois d'août ainsi que les jours fériés.

Tout retard excessif engendrera des pénalités.

10 minutes de retard = Sfr 10.-

Puis Sfr 5.- les 5 minutes supplémentaires.

**Atelier "Les Ouistitis" accueil préscolaire et parascolaire,
Ch. des Champs 4 1095 Lutry, 021/791.27.57
ouistitis@lesouistitis.ch www.lesouistitis.ch**

Organisation d'une journée

7h00 : ouverture et accueil des enfants
7h30 – 08h00 : déjeuner
8h00 – 09h00 : jeux libres, accueil des enfants
9h00 – 11h30 : accueil, activités, balades, goûter, jeux, rangements.
11h30 – 12h30 : repas, brossage des dents...
12h30 – 14h00 : sieste ou repos, jeux calmes
14h00 – 16h00 : activités, balades, jeux...
16h00 – 16h30 : goûter
16h30 – 18h30 : jeux libres, rangements, fermeture.

Inscription :

Lors de l'inscription d'un nouvel enfant, un entretien avec les parents est organisé afin de visiter et présenter l'institution et faire connaissance avec la famille.

L'institution prend les enfants dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

L'inscription n'est définitive que lorsque le contrat est signé par les deux parties. Sa durée est d'une année (fin août à début juillet environ, selon l'organisation de l'école) et, est renouvelable chaque année en fonction du formulaire de réinscription.

Tout changement de situation familiale, de déménagement, etc, doit être annoncé à l'institution.

Toute modification de fréquentation de l'enfant doit être annoncé 1 mois à l'avance pour la fin d'un mois et par écrit.

Repas :

L'Atelier veille à offrir une alimentation équilibrée. Nous respectons le goût des enfants et si ils n'aiment pas, nous ne les forçons pas à manger. Par contre il est important que l'enfant goûte de tout avant de dire « je n'aime pas ».

Une cuisinière est en charge de préparer les repas directement à l'Atelier « Les Ouistitis » et veille à utiliser des produits frais.

En cas d'allergie alimentaire, d'alimentation végétarienne ou biologique, nous demandons aux parents d'amener le repas de l'enfant. Nous demandons obligatoirement lors de l'inscription une attestation médicale confirmant l'allergie ou l'intolérance de votre enfant.

Le repas se déroule de 11h30 à 12h30.

Sieste :

L'enfant, pour pouvoir participer activement à la vie quotidienne et en retirer tous les bénéfices pour un apprentissage fructueux, doit pouvoir se reposer.

La sieste est organisée dès 12h30. Nous respectons le plus possible le rythme de l'enfant et organisons les sieste en fonction de la demande des parents et des besoins des enfants.

ASPECTS PRATIQUES :

Affaires personnelles :

Dès son arrivée, l'enfant apporte une paire de pantoufles et un rechange marqué de son nom. Chaque enfant à son casier avec sa photo pour ranger ses affaires.

L'Atelier « Les Ouistitis » décline toute responsabilité concernant les objets et les vêtements appartenant aux enfants, tant en cas de perte que de dégâts.
(Nous vous recommandons d'avoir une assurance RC).

La séparation est parfois difficile pour l'enfant. Pour faciliter ce moment, il est conseillé d'amener son doudou ou son jouet préféré, qu'il pourra ranger dans sa boîte à doudou personnel.

Sorties en bus, train ou bateau :

Pour information, dans le cadre de notre programme de balade quotidienne nous pouvons à tout moment prendre les transports publics à savoir bus, train ou bateau.

Photos et Vidéo :

Dans le cadre des activités organisées à l'Atelier « Les Ouistitis », l'équipe éducative peut utiliser du matériel photo ou vidéo. Si les parents ne sont pas en accord avec cet outil de travail, une demande écrite doit être envoyée à la direction. Sans cette démarche, les parents acceptent cette pratique.

Aucune photo ne sort de l'institution sans l'accord des parents et sans passer devant la direction.

Le site des Ouistitis a une partie réservée aux parents de l'institution où ils peuvent, en toute sécurité, visionner les activités organisées aux Ouistitis. Le mot de passe vous sera transmis lors de l'inscription.

La page facebook vous informe en direct de la vie des Ouistitis. Seul les photos des mains des enfants, ou éventuellement les enfants de dos pourront être publiées.

Parking :

Dans le garage du bâtiment des Champs, il y a des places visiteurs que les parents peuvent utiliser aisément. Des zones blanches payantes se trouvent en face du bâtiment. Attention, les places de parc réservées aux pompiers (en dessous de la garderie) ne peuvent être utilisées.

SANTE :

Notre médecin consultant de référence est le Dr Fellrath à Lutry, auquel nous pouvons demander des conseils.

Si l'enfant est malade avec de la fièvre dès 38°, il est demandé de le garder à la maison. Dans les communautés d'enfants, les maladies contagieuses ne peuvent être évitées malgré les précautions prises. Nous vous invitons à nous avertir de toute maladie contagieuse contractée par votre enfant. Afin d'éviter les risques d'épidémie et de pouvoir en informer tous les parents.

En cas d'absence de l'enfant, les parents aviseront la garderie avant 8h30.

Les parents doivent être atteignables à tout moment par l'éducatrice au cas où l'enfant tombe malade afin qu'ils puissent venir le chercher le plus rapidement possible.

Dans des cas bénins, sans conséquence sur le bien-être de l'enfant, une simple information leur sera donnée en cours de journée.

En cas d'urgence, l'institution appelle les parents pour la suite à donner ou, sans réponse de leur part, les parents délèguent à l'institution la responsabilité d'amener l'enfant aux urgences ou de faire appel au 144.

En cas de nécessité de prise de médicaments pendant la journée, les parents fournissent une notice précisant la posologie. Une copie de l'ordonnance médicale peut être demandée.

CONDITIONS FINANCIERES :

Une finance de Sfr 30.- vous sera facturée pour l'ouverture du dossier.

Le tarif est un forfait mensuel calculé sur 11 mois et payable sur 12 mois. Ce tarif comprend la prise en charge de l'enfant, déjeuner, dîner, goûter.

Tarif de base :

Journée Sfr. 120.-

Demi-journée avec repas : Sfr. 84.-

Demi-journée sans repas : Sfr. 60.-

Le coût du forfait mensuel est calculé lors de la demande d'inscription.

Pour les fratries qui fréquentent l'atelier « Les Ouistitis », le 20% sera déduit sur le forfait le plus bas.

Le forfait mensuel se paye d'avance.

Les factures doivent être payées le 25 du mois précédent la période de garde. Les factures sont envoyées 30 jours avant la date de paiement.

Ex : pour le mois de septembre, la facture qui vous est remise le 25 juillet, est à payer au plus tard le 25 août.

Tout retard de paiement sera majoré d'un intérêt de 5% (selon CO Art.104) ainsi que d'éventuels frais administratifs

Résiliation :

**Atelier "Les Ouistitis" accueil préscolaire et parascolaire,
Ch. des Champs 4 1095 Lutry, 021/791.27.57
ouistitis@lesouistitis.ch www.lesouistitis.ch**

La résiliation du contrat doit être annoncée par écrit 1 mois à l'avance et pour la fin d'un mois.

En cas de résiliation de la place en cours d'année, un décompte sera fait par rapport aux nombres de mois fréquentés par votre enfant.

La direction se réserve le droit de résilier un contrat en cas de non-paiement de la pension, de non respect du règlement ou de tout autre motif jugé valable par la direction.

Vacances :

Durant l'année, vous avez droit à 2 semaines de vacances facturées au 10 % du forfait mensuel. Au-delà de ces 2 semaines, aucune déduction ne sera faite. Vous pourrez par contre rattraper les jours dans un délai d'un mois. (je vous rappelle que dans le forfait de base, 4 semaines sont déjà déduites.)

Ex : si le forfait mensuel vous revient à 450.- et que vous prenez 2 semaines de vacances, vous payerez 225.- pour 2 semaines de fréquentation pleine et 22.50.- pour les 2 semaines de vacances.

Total forfait mensuel : 247.50 au lieu de 450.-

Absence et maladie :

En cas d'absence ou de maladie, les parents doivent avertir au plus vite l'institution ceci pour des raisons d'organisation.

Aucune déduction ne sera faite. Néanmoins, l'enfant bénéficiera d'un « bon » pour compenser cette journée dans un **délai d'un mois** qui suit la période d'absence.

- Le délai de remplacement est d'un mois, vacances ou jours fériés compris. Par exemple si votre enfant manque le 8 décembre 2016, il pourra remplacer jusqu'au 8 janvier 2017.
- Si votre enfant manque un moment de la journée, il ne pourra remplacer que ce même moment. Par exemple, un midi pour un midi, un après-midi pour un après-midi, etc...
- Prière de nous annoncer au téléphone ou par mail si c'est un remplacement. Sinon tout fréquentation supplémentaire sera facturée.

Ce présent règlement prend effet le 1^{er} août 2016 et remplace le règlement précédent.

Sophie Bally
Directrice

Pour accord :

Lutry, le

Signature
des parents :